

**BACHELOR COIFFURE
& ENTREPRENEURIAT**

Accès par la V.A.E.

LE GUIDE DU CANDIDAT

REAL | by
campus L'ORÉAL



LA CERTIFICATION BACHELOR COIFFURE & ENTREPRENEURIAT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCE (VAE)

LE BACHELOR COIFFURE & ENTREPRENEURIAT

Le Bachelor Coiffure & Entrepreneuriat est un titre professionnel, de niveau 6, enregistré au RNCP et délivré par le ministère du Travail et de l'Emploi.

Le titre d' « Entrepreneur de la Coiffure » du REAL Campus by L'ORÉAL, NSF 310 – 336 – enregistré au RNCP n°34564, par décision de France Compétences en date du 24 avril 2020.

Il permet de certifier des **Entrepreneurs de la Coiffure**, ayant la **maîtrise du parcours clients et des gestes techniques** sur tous types de cheveux, adaptés aux désirs de consommateurs et à l'évolution des tendances **et maîtrisant tous les outils nécessaires de l'entrepreneuriat et de la création de projets concrets.**

Il est composé de 5 blocs de compétences :

Bloc de Compétences 1 Conception de l'expérience client et déploiement de sa stratégie dans les métiers de la coiffure.

Bloc de Compétences 2 Création de la signature artistique de son offre de services et/ou de produits de coiffure,

Bloc de Compétences 3 Élaboration de la stratégie commerciale, marketing et digitale de l'activité de l'univers de la coiffure;

Bloc de Compétences 4 Création, Gestion et administration de l'activité d'entreprise de coiffure.

Bloc de Compétences 5 Pilotage et management des équipes dans l'univers de la coiffure.

Le titre du Bachelor Coiffure & Entrepreneuriat est supérieur en termes de niveau à celui du BP coiffure et **il répond à toutes les exigences réglementaires d'accès à la profession.** (Loi n° 46-1173 du 23 mai 1946). **Il permet donc d'ouvrir un salon de coiffure.**

LA VAE

La validation des acquis de l'expérience est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle. Un an au moins (1607 heures) d'expérience en rapport avec le contenu de la certification visée est nécessaire.

La VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Real Campus by L'ORÉAL est l'organisme certificateur du Bachelor Coiffure & Entrepreneuriat.



LA CERTIFICATION BACHELOR COIFFURE & ENTREPRENEURIAT PAR LA VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCE (VAE)

LA RECEVABILITÉ DE VOTRE DEMANDE

La VAE exige une première étape, dite de recevabilité.

Dans le cadre d'un parcours VAE, cette étape consiste à prouver à la commission de VAE de REAL Campus by L'ORÉAL, que vous avez **une année d'expérience** en relation avec les activités du Bachelor Coiffure & Entrepreneuriat :

- En remplissant une demande de recevabilité c'est-à-dire en renseignant un dossier de candidature (**LIVRET 1**)
- En joignant à ce Livret 1 les preuves de vos activités.

LE DÉROULEMENT DE LA CERTIFICATION

- Si la commission de VAE de REAL Campus by L'ORÉAL a déclaré votre demande recevable, elle vous adresse un livret VAE descriptif d'activités (**LIVRET 2**) que vous remplissez en décrivant vos compétences.
- Vos compétences d'entrepreneur de la coiffure vont être évaluées par un jury composé de professionnels de l'entrepreneuriat de la coiffure.

Lors de cet entretien, se déroulant dans les locaux de REAL Campus by L'ORÉAL (Paris XXIVème) ou en distanciel (GOOGLE MEET) vous êtes reçu devant le jury pour :

Une présentation de votre dossier de VAE et un entretien avec le jury sur chacun des cinq blocs de compétences.

N.B. : les activités sont décrites dans le référentiel activités et compétences du Bachelor Entrepreneur de la Coiffure

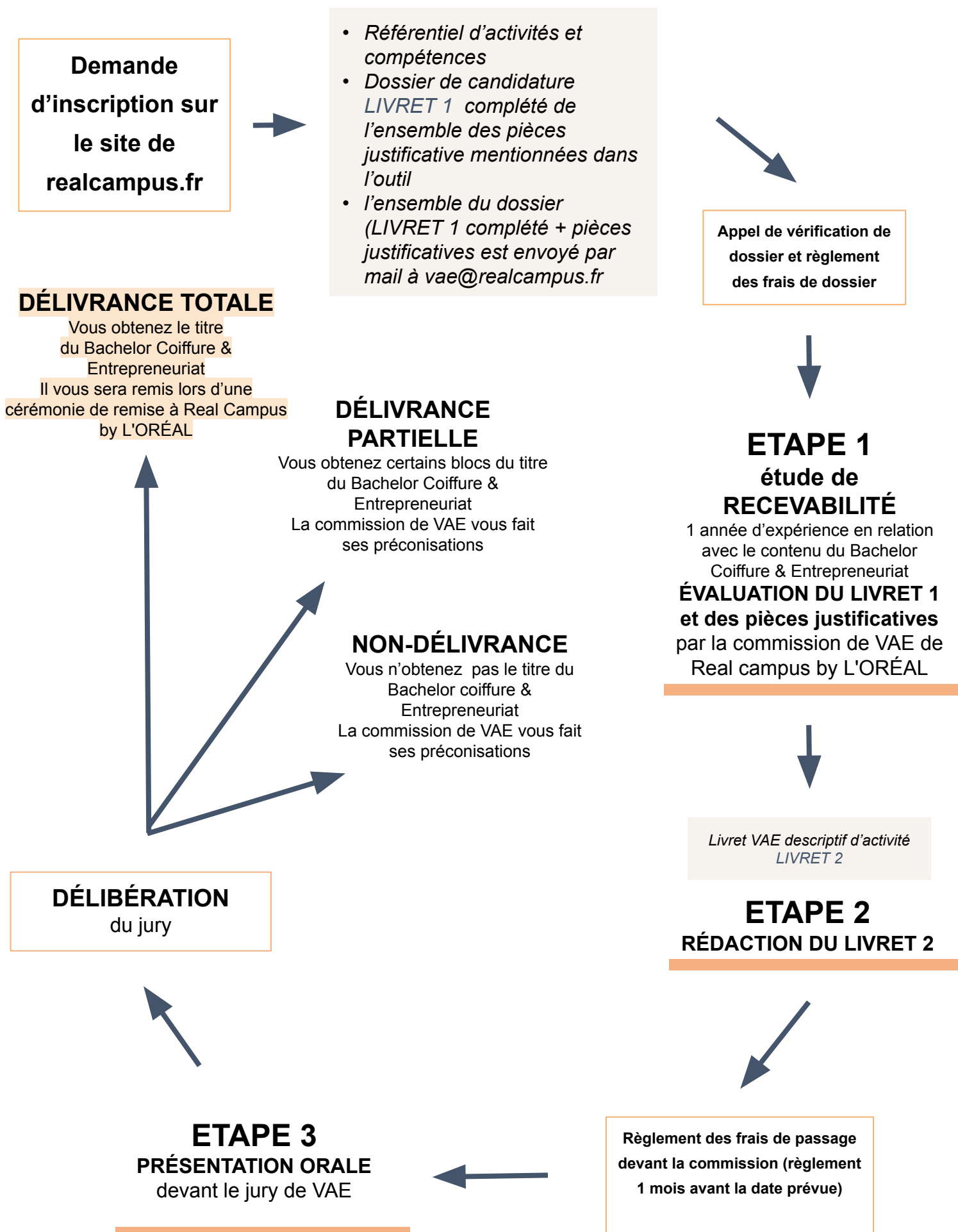
- Le jury délibère au vu des résultats que vous aurez obtenus suite à l'analyse de votre dossier de candidature et de votre présentation.

C'EST REAL CAMPUS BY L'ORÉAL QUI DÉLIVRE LA CERTIFICATION

- L'école vous adressera le résultat ultérieurement par voie de courrier.



LES ÉTAPES DE LA CERTIFICATION VAE





ETAPE 1 - LA RECEVABILITÉ

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES, DOSSIER DE CANDIDATURE LIVRET 1

C'est la première étape d'une démarche de VAE.

Vous remplissez le dossier de candidature LIVRET 1

Vous devez joindre à la demande de recevabilité les preuves d'une année d'expérience, continue ou non, en rapport direct avec le contenu du Bachelor Coiffure & Entrepreneuriat.

- **Si vous êtes ou si vous avez été dirigeant d'une entreprise dans le domaine de la coiffure,**
 - Extrait du Kbis, Business Plan, vos déclarations d'impôt de l'activité commerciale
- **Si vous êtes ou si vous avez été manager dans le domaine de la coiffure**
 - Pour l'activité en cours : votre contrat de travail et votre dernier bulletin de salaire
 - Pour les activités passées : les certificats de travail et dernier bulletin de salaire
- **Vous adressez votre dossier à REAL Campus by L'ORÉAL :**

Par mail (en format pdf) : vae@realcampus.fr

Par courrier : REAL Campus by L'ORÉAL - service VAE - 98 rue Didot, 75014 Paris
REAL Campus vous adressera un accusé de réception de votre demande.

- **La commission de VAE de REAL Campus by l'Oréal analyse la recevabilité de votre demande.**

Elle est **composée par une majorité d'externes et à minima un tiers de professionnels de l'entrepreneuriat de la coiffure.**

Elle statue sur la **recevabilité de la demande du candidat.**

REAL Campus adresse **sa décision par mail dans un délai de deux mois.**

-S'il juge la demande recevable, la REAL Campus adresse au candidat la convention d'accompagnement et le livret VAE descriptif d'activités LIVRET 2 .

-S'il ne la juge pas recevable, il oriente le candidat vers une autre voie.



ETAPE 2- LE RENSEIGNEMENT DU DOSSIER VAE

LIVRET VAE, DESCRIPTIF D'ACTIVITÉ (LIVRET 2)

C'est à vous de remplir le livret VAE descriptif d'activités (LIVRET 2) en vous appuyant sur votre expérience.

Comme pour toute démarche de VAE, vous pouvez vous faire aider par un organisme proposant un accompagnement à la VAE.

- Cet accompagnement à la préparation est une aide méthodologique à la rédaction du dossier de VAE et à l'entretien avec le jury de VAE (l'accompagnateur ne remplit pas le dossier à votre place).
- Le financement de cet accompagnement est à votre charge. Si vous avez un statut de salarié, vous pouvez demander une prise en charge de la VAE à l'OPCO auquel cotise votre entreprise.
- Des centres de conseil VAE (chez pôle emploi, APEC, OPCO , missions locales) gratuits existent sur tout le territoire français pour vous aider à choisir un organisme d'accompagnement à la VAE et pour vous orienter vers le financeur éventuel de votre VAE. Vous pourrez identifier le centre le plus proche de chez vous et plus généralement vous informer sur la démarche de VAE sur <http://www.vae.gouv.fr>.
- Certains organismes de formation proposent également un accompagnement à la VAE.
- REAL campus by L'ORÉAL oriente les candidat sur un accompagnement à la VAE par le centre de formation MOOVEUS <https://www.mooveus.fr/>



L'ENTRETIEN MENÉ PAR LE JURY PROFESSIONNEL

Une fois que vous aurez adressé votre dossier de VAE à REAL Campus by L'ORÉAL , vous serez convoqué.e devant le jury de VAE au sein de l'école REAL Campus by L'ORÉAL 98 rue Didot, 75014 Paris, ou en Google meet en fonction des conditions sanitaires.

- Ce jury est composé de membres du Real Campus by L'ORÉAL et de professionnels entrepreneur de la coiffure. Ces personnes n'ont pas de relation directe avec vous.
- Ce jury professionnel évaluera :
 - Votre livret descriptif d'activités rédigé à partir du LIVRET 2
 - La Présentation orale de votre dossier (20 min minimum) et les réponses aux questions posées.

1. L'ÉVALUATION DU LIVRET VAE (LIVRET 2)

Le jury professionnel lira votre livret VAE descriptif d'activités (LIVRET 2).

Il évaluera votre maîtrise globale du métier d'Entrepreneur de la coiffure au travers votre livret descriptif d'activités que vous aurez rédigé.

2. LA PRÉSENTATION ORALE

À partir du livret 2, le jury posera toutes les questions nécessaires pour préciser le contenu du descriptif d'activités et valider vos compétences.

- **Le déroulement de la présentation orale:**
 - Vous présentez oralement votre dossier d'activités de VAE (20 min minimum). Vous pouvez appuyer votre présentation avec la diffusion simultanée d'un support (power point, vidéo... qui aura été mis sur clef USB)
 - Le jury de VAE mène un entretien avec vous à partir de votre présentation. (30 à 45 mn).
 - L'objectif de cet entretien est de vérifier de façon approfondie votre maîtrise globale du métier en faisant un zoom sur chaque bloc de compétences.



L'ENTRETIEN MENÉ PAR LE JURY PROFESSIONNEL

3. LA DÉLIBÉRATION

Par la suite, Le jury de VAE délibère au vu des règles de **délivrance du titre et propose ou non l'attribution du titre, en totalité ou en partie.**

- Si vous avez obtenu un résultat de plus de **50% d'ACQUIS et aucun NON ACQUIS à chacun des cinq blocs de compétences, le jury propose la délivrance du titre.**

*Si vous avez obtenu un résultat d'au moins 75% de MAITRISE ET AUCUN NON ACQUIS/Partiellement ACQUIS à chacun des blocs de compétences, le jury propose la **délivrance du titre avec la mention « Félicitations du jury ».***

- Si vous avez obtenu un résultat de plus de 50% d'ACQUIS et aucun non acquis à un seul bloc de compétences, **le jury propose la délivrance d'une attestation pour le bloc de compétences concerné. Cette attestation reste valable 5 ans en vue de l'obtention du titre dans sa totalité.**
- En cas de non attribution ou d'attribution partielle du titre, le jury vous fait des **préconisations pour vous permettre de réussir la certification ultérieurement.**

LA DÉLIVRANCE DE LA CERTIFICATION

C'est REAL CAMPUS by L'ORÉAL qui délivre la certification. REAL Campus vous adressera le résultat et les éventuelles préconisations ultérieurement par mail. Les résultats seront aussi publiés sur le site Internet de l'école.

Le titre vous sera remis officiellement lors d'une cérémonie de remise qui aura lieu à REAL CAMPUS by L'ORÉAL.



Tarifs

Le tarif global du process de passation de la VAE est de 1250 €, réparti comme suit :

- Frais de dossier pour étude de la demande et recevabilité : 150 €*

Ces frais sont à régler dès le dépôt du dossier et après l'entretien téléphonique de validation de l'inscription

- Frais de passage devant le jury VAE : 1100 € *

Ces frais sont à régler 1 mois avant la date prévue du jury de VAE. Pour 2021, la date de la commission de jury est le 29 novembre. Les frais sont donc à régler pour le 29 octobre 2021.

* Le prix des prestations mentionnées est exprimé en Euros et exonéré de TVA comme stipulée dans l'article 256 et 261 -4 -4 du CGI.

A noter : le candidat peut mobiliser son CPF pour tout ou partie du règlement des frais inhérents à son inscription pour la passation de la VAE - Bachelor Coiffure & Entrepreneuriat.

Le candidat à la VAE peut choisir de se faire accompagner par un organisme de formation spécialisé, recommandé par REAL Campus by L'Oréal : MOOVEUS

- Frais d'accompagnement pour 10h en présentiel ou distanciel : 750 €

Ces frais seront à régler directement à MOOVEUS.